

Les expérimentations de Frédérique Vidal pour des frais d'inscription exorbitants !

En instaurant la sélection à l'entrée de l'université le gouvernement affirme briser tout les tabous. Cependant il est beaucoup moins disert à propos des frais d'inscription. Ce sujet est sensible et pas seulement en France : les mouvements étudiants de ces dernières années au Québec, au Chili ou au Royaume-Uni ont montré la capacité de mobilisation de ce sujet. Officiellement ils resteront inchangés. Cependant, en regardant ceux pratiqués par l'Université Côte d'Azur (UCA), une autre vision apparaît. A noter que l'UCA est une ComUE dont le principal membre est l'Université de Nice, dont madame Vidal a été présidente de 2012 à 2017. Quels sont donc les diplômes proposés par l'UCA ?

Tout d'abord des diplômes universitaires (DU). De manière générale ce sont des diplômes d'établissements non cadrés par l'État aussi bien en termes de contenu que de frais d'inscription. Entre autres un **DU Management de structure commerciale à débit de boisson** avec des frais d'inscription de 2500 €. A noter que ce diplôme est intégré en bac +2 ; on doit donc comparer ce chiffre avec les frais d'inscription en licence qui sont de 184 €. Sans commentaire. De même il y a un **MSc Engineers for Smart Cities** d'un an à 10 000 €. Ce diplôme s'adresse à des personnes au niveau bac +3, donc il faut comparer avec les frais de master qui sont de 256 €. A noter le titre en anglais, qui porte la mention « *Engineers* ». Il ne s'agit pas seulement de faire preuve de modernisme, mais aussi de masquer une manœuvre qui ressemble à une entourloupe. En effet les diplômes d'ingénieur sont régulés par la Commission des Titres d'Ingénieurs qui impose des règles, notamment que le diplôme sanctionne un niveau bac + 5 avec en plus une qualification dans les domaines scientifiques élevés. Le contenu scientifique semble inexistant et le diplôme ne semble même pas sanctionner un bac +5. Par conséquent ce diplôme qui prétend dans la langue anglaise être un diplôme d'ingénieur ne l'est pas, mais en plus il coûte plus cher (bon nombre de formations d'écoles publiques sont à 610 €, les plus élevés s'élèvent aux alentours de 3000 €).

Penchons nous maintenant sur un diplôme un peu spécial : le **MARRES, Master en Science, Conservation & Valorisation des Ressources Marines**, qui est un diplôme Idex (c'est à dire d'Initiative d'excellence). Ici les frais d'inscriptions sont de 4000 € par mois, qu'il faut donc comparer aux 256 € euros d'un master classique. De même il y a un **Master of Science – Data Science** à 4000 €. A noter qu'une partie de ces diplômes ne paraissent pas sur internet et que par conséquent certains échappent à l'analyse. Notons par ailleurs l'ambiguïté du terme MSc. Il est en effet

impossible de savoir si ces formations sont des master, donc des diplômes nationaux dont l'utilisation du terme est réglementée. Si ce n'est pas le cas on notera l'incertitude légale sur l'utilisation du terme, d'autant qu'apparaît sur le site « *master* » en entier.

Une question se pose : comment une telle dérive en termes de frais d'inscription a-t-elle été rendue possible ? Par la ComUE, mais surtout par l'Idex. **Idex**, ou Initiative d'Excellence, c'est un « label » attribué par l'Agence Nationale de la Recherche pour récompenser les universités ou ComUE se soumettant le plus aux logiques néo-libérales en vigueur au sein de l'enseignement supérieur.

Ces dernières semaines la ministre chargée de l'enseignement supérieur a amorcé une série de réformes : réforme de la licence, réforme des statuts des universités, nouvel appel à projet pour les lauréats des Idex¹. L'ensemble de ces mesures permettra une déréglementation des frais d'inscriptions telle qu'elle a eu lieu à Nice.

Au mois de mai la nomination de Frédérique Vidal avait surpris. A l'analyse des politiques menées au sein de l'UCA on comprend mieux : elle veut appliquer au reste de l'enseignement supérieur ce qu'elle a déjà expérimenté localement. Les frais d'inscription n'augmenteront pas brutalement. Cependant, il apparaîtra au fur et à mesure du temps et des réformes toute une série de diplômes aux frais d'inscription prohibitifs dans quelques universités d'excellence. Le reste des universités et des formations sera quant à lui paupérisé.

**Seule la gratuité de l'enseignement supérieur peut empêcher cette logique.
Contre les frais d'inscription, pour l'égal accès à un enseignement supérieur
de qualité, mobilisons-nous !**

Solidaires étudiant-e-s, syndicats de luttes

Porte-parolat : 06.86.80.24.45

<http://www.solidaires-etudiant-e-s.org/>

contact@solidaires-etudiant-e-s.org

¹ <https://www.solidaires-etudiant.org/blog/2018/01/22/grandes-universites-de-recherche-la-concretisation-dun-systeme-a-plusieurs-vitesses>